



Région Énergie

Bilan projet 2018-2019 - Propositions 2020

0. Mesures du projet Région Énergie 2018-2019 - Rappel

1. Optimisation énergétique des bâtiments communaux et privés
2. Valorisation des lavures (biodéchets)
3. Soutien aux mesures d'économies liées aux chauffe-eau électriques: Effiboiler
4. Micro-réseaux électriques – Solaire photovoltaïque
5. Sensibilisation

1. Optimisation énergétique des bâtiments communaux et privés

3 phases:

1. Formation Enercoach pour les communes, application sur un bâtiment
2. Démarche d'optimisation des installations existantes: commune - expert
3. Suivi et mesure des impacts sur Enercoach

Objectif: Résultats convaincants sur le premier objet amène une démarche identique pour les autres bâtiments

1. Optimisation énergétique des bâtiments communaux et privés

Résultats:

- Enercoach: 9 communes formées sur 13, 6 bâtiments saisis au complet, 3 partiellement
- Aucune demande d'extension du minimum de bâtiment demandé (effet d'entraînement..)
- Aucun cas sans proposition d'optimisation
- Potentiels de réduction estimés: de 1-3% à 70-80%!

1. Optimisation énergétique des bâtiments communaux et privés

Enseignements:

- Projet de longue haleine, 2 ans au minimum: application concrète retardée, quantification des impacts pas avant 2020 dans la majorité des cas
- Partage de connaissances sur le terrain très positif
- Communication avec les bons acteurs très importante
- Collaboration avec les chauffagistes à développer
- Pleine mise en œuvre va probablement durer encore 1 à 3 ans
- Effet d'entraînement pour d'autres bâtiments pas acquis, comment le favoriser?

1. Optimisation énergétique des bâtiments communaux et privés

Et les bâtiments privés?

- Démarche à réaliser d'ici fin 2019 par des entretiens individuels

Difficultés attendues:

- Peu de temps à disposition
- Atteindre les bons contacts et les bonnes entreprises (d'une certaine taille)
- Réceptivité des entreprises privées à une telle démarche

2. Valorisation des lavures (biodéchets)

Réalisation d'une étude de faisabilité pour les communes.

Bilan actuel:

- Communes du Parc: pas de valorisation spécifique aux lavures
- Etablissements privés: valorisation existante plutôt côté vaudois, produit Gastrovert SATOM, démarches privées
- Flux: 2 bassins versants, VD -> SATOM / FR -> SAIDEF
- Usines de valorisations de biodéchets (biogaz) proches: Villeneuve (VD) et Grandvillard (FR)

2. Valorisation des lavures (biodéchets)

Difficultés:

- Transparence des entreprises de valorisation sur les prix: comparaisons coûts Lavures/biodéchets / coûts incinérables
- Conclusion de l'étude pas claire: coûts de la valorisation des biodéchets (lavures) visiblement plus élevés que l'incinération

2. Valorisation des lavures (biodéchets)

Conclusions – Évolutions

- Difficulté à mettre sur pied un système de valorisation dans les communes sur le canton de Fribourg: système Gastrovert lié à SATOM (VD), collecte incinérables orientés vers SAIDEF (FR), à poursuivre.
- Mise sur pied d'une collecte Gastrovert Private (8 points de collecte) sur le Pays-d'Enhaut (démarche communale - SATOM accompagnée partiellement par le Parc)
- Offre de la SATOM dès 2019: réduction des prix incinérables si mise en place d'une collecte Gastrovert Private dans les communes (70.-/tonne au lieu des 110.-/tonne usuel).

3. Soutien aux mesures d'économies liées au chauffe-eau électriques

- Subvention Programme Effiboiler (Energie Zukunft Schweiz) relayée dans le Parc: 450.- CHF (remplacement par un chauffe-eau pompe à chaleur)
- Subvention supplémentaire du Parc de 200.- à 400.- CHF (remplacement par un chauffe-eau avec système à énergie renouvelable: pompe à chaleur, solaire thermique ou bois-énergie)
- Communication dans les journaux locaux, site internet et réseaux sociaux
- En association avec 8 entreprises spécialisées réparties sur le territoire du Parc

3. Soutien aux mesures d'économies liées au chauffe-eau électriques

Résultats

- Succès faible
- Seulement 2 demandes de subventions dans le cadre de l'offre Parc
- Entreprises spécialisées pas proactives

Conclusions

- Action qui ne marche pas, pourquoi? Subventions trop faibles par rapport à l'investissement, contraintes Effiboiler trop importantes, ...

4. Micro-réseaux électriques – Solaire photovoltaïque

Action Micro-réseaux électriques rendue difficile par certaines contraintes légales (regroupement lié à des parcelles contiguës) et la multiplicité des fournisseurs

Remplacée par une action de promotion du solaire photovoltaïque

Objectif de créer des micro-réseaux toujours maintenu: inclu dans la promotion du solaire photovoltaïque si une opportunité se présente

4. Micro-réseaux électriques – Solaire photovoltaïque

Promotion du solaire photovoltaïque:

- Action GROUP-IT: appel d'offre groupé en collaboration avec la HES-SO Valais, M. Stéphane Genoud
- 4 communes s'engagent pour tout le territoire: séances d'information à Corbeyrier, Bas-Intyamon, Val-de-Charmey et Château-d'Oex
- Subventions de l'OFEN: 40% des coûts totaux des démarches ou max. 4x 5'000.-
- Délais pour l'obtention des subventions OFEN très courts: résumé des offres reçues à transmettre fin novembre

4. Micro-réseaux électriques – Solaire photovoltaïque

Démarche GROUP-IT

- Septembre: 4 Séances d'informations avec inscription gratuite pour pré-évaluation du potentiel (objectif: 200 inscriptions)
- Octobre: inscription pour visites in situ et établissement du dossier AO, 350.-/toit, (objectif: 50 inscriptions)
- Octobre: visites toits et établissement des dossiers AO
- Novembre: publications AO (lots de 20), retour offres et constitution dossiers subventions OFEN
- Dès décembre 2019 : réalisation des installations selon engagement financier des propriétaires

5. Sensibilisation

- Promotion des programmes cantonaux d'EDD liés à l'énergie (VD et FR) auprès des classes primaires des écoles du Parc
- Proposition de la malette sur les économies d'énergie MYEnergie élaborée par la région-énergie de Martigny aux classes 7-8H
- Animations effectuées dans 7 classes du Parc depuis le début du projet.

6. Evolution structure projet région-énergie

Pas de structure spécifique, mais intégrée dans celle du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut (au niveau personnel et commission spécifique)

Ressources humaines propres

2016-2019: 1 chef de projet 80% + 1 stagiaire 80% ou 1 collaborateur CDD 60%

Dès 2020: 1 chef de projet 80% + 1 collaborateur CDI x%

Commission énergie

Dès 2016: représentants de 13 communes + 3 nouvelles communes dès 2019

7. Projets 2020

- Projet Dark sky: extinction nocturne de l'éclairage public pour favoriser les économies d'énergie **et** la biodiversité. Appui-conseil aux communes du Parc.
- Suite des actions d'optimisation énergétique et promotion du solaire PV
- Certification Cité de l'énergie pour le Parc